

Plan de naissance

Vous allez prochainement accoucher à la Maternité?
Parlons ensemble de vos attentes
et de vos préférences.

Chère Madame, chers Parents,

Nous nous engageons à tout mettre en œuvre pour que la naissance de votre enfant se déroule dans les meilleures conditions de sécurité, tout en respectant vos attentes et vos choix. Nous vous invitons donc à les exprimer à l'aide de ce document afin d'harmoniser vos désirs personnels avec nos impératifs professionnels.

L'accouchement ne se déroule pas toujours exactement de la façon dont les parents l'ont imaginé. Nous espérons que le dialogue engagé autour de ce plan de naissance débouche sur un véritable partenariat autour des soins qui vous seront prodigués, et que votre accouchement demeure une expérience positive.

Nous formulons, chère Madame, chers Parents, nos vœux chaleureux pour la naissance de votre futur enfant.

Pr Olivier Irion
Médecin-chef du service d'obstétrique

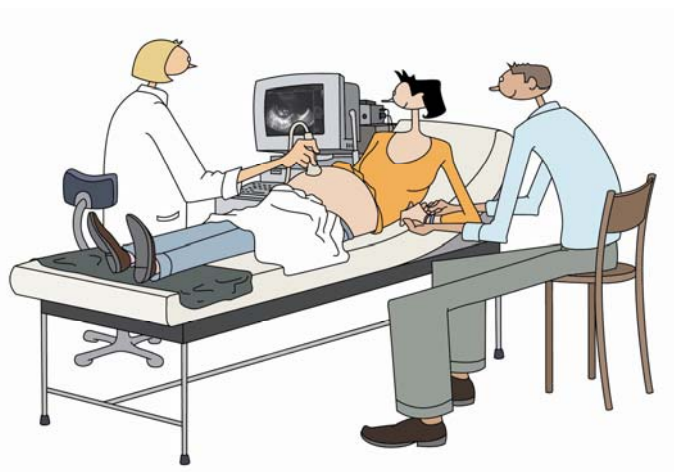
L'équipe des sages-femmes responsables des différentes unités vous propose d'exprimer par écrit vos souhaits sur les pages de ce plan de naissance.

Ce plan permet de discuter de vos attentes avec le personnel soignant à chaque étape de votre prise en charge.

Pour chaque unité de la Maternité, vous trouvez une explication résumée de la prise en charge, avec la possibilité d'inscrire vos désirs et commentaires. A la fin du document, une double page est réservée pour en faire la synthèse.

Dans toutes les unités, des documents d'information détaillés vous seront remis en temps utile, ou à n'importe quel moment sur simple demande.

Nous vous proposons d'apporter ce document lors de la première consultation prénatale à la Maternité.



Consultations prénatales

Généralement entre la 34^e et la 36^e semaine de grossesse, votre médecin vous adresse à la Maternité pour la première consultation prénatale. Elle est effectuée conjointement par une sage-femme et un médecin interne sous la supervision d'un chef de clinique. Les consultations suivantes sont en principe assurées par une sage-femme qui fait appel au médecin si nécessaire.

Le médecin interne change chaque semaine et la continuité du suivi est garantie grâce à votre dossier.

La prise en charge des grossesses à risque est réalisée dans des consultations spécialisées avec un chef de clinique répondant et divers professionnels.

La pratique d'une échographie n'est pas systématique. Elle est exécutée sur décision médicale, elle-même fondée sur un examen clinique.

L'unité collabore étroitement avec la banque de **sang foëto-placentaire** de Genève (don bénévole et anonyme). Une sage-femme pourra vous proposer de remplir les documents nécessaires à ce don, qui se fera uniquement avec votre consentement.

Préparation à la naissance

Vous avez la possibilité de suivre des cours de préparation à la naissance sur la base de modules à choix, renseignements au 022 382 42 27.

Le service des urgences

En cas d'inquiétude de votre part ou de problèmes (saignements, diminution des mouvements du bébé, perte de liquide amniotique, contractions utérines, etc.), les urgences sont ouvertes et vous reçoivent 24h/24, 7j/7.

Avant de vous y rendre, il est toujours préférable de contacter la sage-femme des urgences au **022 382 42 36**.

Cela lui permet de vous conseiller, de prendre connaissance de votre dossier et, éventuellement, de préparer votre arrivée.

La consultation

Quel que soit le motif de votre consultation en urgence, vous êtes accueillie et prise en charge par une sage-femme qui évalue votre situation. Si nécessaire, un médecin vous ausculte.

L'attente

Une consultation aux urgences peut être synonyme d'attente. La sage-femme reçoit les patientes par ordre d'**urgence**. Nous mettons cependant tout en œuvre pour que vous soyez vue le plus rapidement possible.

Questions et souhaits

Salle d'accouchement

Dans la salle d'accouchement

Vous pouvez être accompagnée par une personne de votre choix (conjoint, mère, amie, etc.).

Vous êtes prise en charge par une sage-femme qui vous informe sur tout le déroulement de votre travail (dilatation, rupture de la poche des eaux, etc.). Parfois, un(e) étudiant(e) sage-femme ou médecin est également présent.

Le médecin intervient si nécessaire durant le travail et est présent lors de votre accouchement.

Avant l'accouchement

Pour s'assurer du bien-être de votre bébé, lors de votre admission et cela jusqu'à l'accouchement, une surveillance par monitoring est prévue.

A votre demande ou sur les conseils de la sage-femme, vous pouvez bénéficier de moyens pour être soulagée de la douleur (massage, ballon, **nalbuphine**, **péridurale**, **rachi-péridurale**, changement de position).

La naissance

La sage-femme ou le médecin effectue l'accouchement et évalue s'il est nécessaire de faire une **épisiotomie**. Le médecin intervient si l'on recourt à une ventouse, un forceps ou s'il faut réaliser une césarienne.

Questions et souhaits

Votre bébé est immédiatement mis en contact avec votre peau après la naissance. De même, la première mise au sein a lieu le plus vite possible, si tel est votre choix.

La sage-femme effectue les premiers soins au nourrisson (cordon, poids, etc.) avec le père.

Si le moindre problème se présente, le médecin et la sage-femme font appel au pédiatre pour des soins spécifiques.

Unité post-partum

- Après la naissance de votre bébé, vous êtes accueillie, de jour comme de nuit, dans le service du post-partum. Ce service est réparti sur trois niveaux identiques, composés chacun de cinq chambres à trois lits, et de deux chambres à deux lits. Trois pouponnières par étage sont à usage des parents pour les soins des bébés.
- L'organisation du service favorise au maximum la présence du bébé auprès de sa mère.
- Le service possède un salon d'allaitement au troisième étage pour celles qui désirent nourrir leur bébé en toute tranquillité.
- Un coin TV est à votre disposition au deuxième étage.

Les repas

Les heures de repas sont réparties comme suit:

petit-déjeuner	7h30
déjeuner	11h15
dîner	18h

Questions et souhaits

Les visites

Les visites sont planifiées **afin de préserver le confort et le repos des mamans et des bébés:**

de 12h30 à 15h30 et de 18h30 à 19h30.

De 10 h à 21h pour les conjoints et de 10h à 20h pour les patientes en privé ou semi-privé.

Votre séjour

Le personnel soignant répond à vos questions et à vos besoins. Il vous accompagne durant les soins de votre enfant afin de garantir hygiène, confort et sécurité.

La durée du séjour varie de quelques heures à plusieurs jours suivant votre choix et l'avis médical du gynécologue et du pédiatre. Nous organisons ensemble votre retour à domicile. Les patientes bénéficiant d'une assurance adéquate peuvent accéder à des soins personnalisés d'un médecin cadre ainsi qu'à tous les agréments d'une chambre privée.

Prestations à votre retour

Chaque mère peut bénéficier des prestations d'une sage-femme indépendante⁽¹⁾ dès le retour à la maison jusqu'à dix jours après l'accouchement, ainsi que de trois conseils en allaitement. Ces prestations sont prises en charge par les caisses maladie dans le cadre de l'assurance de base.

Questions et souhaits

(1) Vous pouvez également vous adresser à l'Arcade Sages-Femmes, bd Carl-Vogt 85, tél. 022 329 05 55 ou www.arcade-sages-femmes.ch

Episiotomie

Incision du périnée – tissus se situant entre la vulve et l’anus – pratiquée, uniquement si nécessaire, par le médecin ou la sage-femme lors de l’accouchement pour éviter une déchirure et faciliter le passage du bébé.

Nalbuphine

Médicament donné par voie intra-musculaire qui diminue la douleur, tout en ayant un effet relaxant. Cet analgésique, dérivé des opiacés, peut être administré au début ou au cours de l’accouchement.

Péridurale et rachi-péridurale

Ces deux techniques anesthésiques, réalisées par un médecin-anesthésiste, consistent à administrer des médicaments (dans l’espace péridural ou dans l’espace intra-rachidien) afin de bloquer la transmission des sensations douloureuses. Les complications sont extrêmement rares.

Sang fœto-placentaire

C’est le sang contenu dans le cordon et le placenta, source exceptionnelle de cellules souches, permettant le traitement, par transplantation, d’enfants atteints de leucémie et d’autres maladies graves du sang.

Le prélèvement, indolore, se fait à l’accouchement sans aucun danger pour la mère et l’enfant et toujours avec votre consentement.

